
15 sep

Webinaire - Détachement de salariés au sein de l'UE : qu'est ce qui a changé au 30 juillet 2020 ?

Mardi 15 septembre 2020 - 13:30 > Mardi 15 septembre 2020 - 14:15

Lieu

En ligne
France

Participant (0)

créé par :

-
-
-

[Imprimer](#)

L'Union européenne favorise la circulation des services et de la main d'œuvre sur son territoire tout en tentant de protéger les droits des salariés et d'établir une concurrence saine.

La directive européenne 2018/957 renforce les dispositions en place et devait être transposée par les Etats membres de l'UE avant le 30 juillet 2020.

Que change cette directive pour vos détachements de salariés en cours et à venir ? Quelles conséquences en matière de rémunération, de durée maximale du détachement, etc... ?

Julie LOUIS, juriste en droit social et immigration professionnelle/mobilité internationale à l'Udimec, vous invite à un tour d'horizon de la question.